



7-5-1 papier

N° DEL 2020.12.09/193

Thème : TRANSPORTS

Objet : Études d'une voie verte le long de l'avenue Jean Moulin pour établir la continuité cyclable entre la Zac sud et le centre-ville - Demandes de subventions

Convocation :

Date : 03/12/2020

Affichage : 03/12/2020

Nombre de membres du conseil municipal

En exercice : 33

Présents : 30

Nombre de suffrages exprimés : 33

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°26 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DÉCEMBRE 2020



Le **mercredi 9 décembre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOURE, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ; Sandrine CORDIER donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ; Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Brigitte LASSERRE, Sandrine CORDIER, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Rapporteur : **Émilie DESMOULINS**

L'Appel à Projets (AAP) « Continuités cyclables » publié par l'Etat dans le cadre du Plan Vélo et Mobilités Actives lancé par le 1^{er} ministre le 20 décembre 2019, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des territoires dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Celui-ci a également pour objectif de porter à 9 % la part modale du vélo comme mode de transport sur l'ensemble du territoire d'ici 2024. La commune y est éligible car il s'adresse à l'ensemble des collectivités. Elle peut donc y répondre pour prétendre à des financements d'actions visant à résoudre une discontinuité dans l'itinéraire reliant la Zone d'Activité Sud au centre-ville de Briançon. Afin de répondre de manière complète et juste à cet appel à projet, la Région Sud apporte son soutien aux communes en finançant les études préalables nécessaires à l'établissement du dossier de demande de subventions.

La commune de Briançon, déjà lauréate de cet appel à projet en 2019 avec la réalisation de la passerelle piétons cycles sous le pont de la RN 94, désire répondre de nouveau à cet AAP « Continuités cyclables » et envisage de saisir cette opportunité donnée par la Région Sud afin d'établir un dossier de demande de subventions répondant aux exigences de cet appel à projets.

Le plan de financement de ces études s'établit comme suit :

Région (50%)	15 000 €
Autofinancement (50%)	15 000 €
Total	30 000 € HT

Ceci exposé,

Vu les travaux de la commission Environnement, Transports, Déplacements et Travaux, réunie le 1^{er} décembre,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la ville, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

TRANSPORTS DEL 2020.12.09/193

PUBLIÉ LE **14 DEC. 2020**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire,
Arnaud MURGIA





7-5-1 papier

N° DEL 2020.12.09/193



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS N°26
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 DÉCEMBRE 2020**

Thème : TRANSPORTS

**Objet : Études d'une
voie verte le long de
l'avenue Jean Moulin
pour établir la
continuité cyclable
entre la Zac sud et le
centre-ville -
Demandes de
subventions**

Convocation :

Date : 03/12/2020

Affichage : 03/12/2020

**Nombre de membres
du conseil municipal**

En exercice : 33

Présents : 30

**Nombre de
suffrages
exprimés :** 33

Le **mercredi 9 décembre 2020** à 18h00 le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil au 1^{er} étage de la communauté de communes du Briançonnais, sous la présidence du Maire, **Monsieur Arnaud MURGIA**.

Étaient Présents :

Richard NUSSBAUM, Catherine VALDENAIRE, Éric PEYTHIEU, Annie ASTIER-CONVERSET, Christian JULLIEN, Émilie DESMOULINS, Jean-Marc CHIAPPONI, Élisabeth FAURE, André MARTIN, Claire BARNÉOUD, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Corinne ASCHETTINO, Christian FERRUS, Corinne FAURE-BRAC, René MICHEL, Christophe OSTI, Monique OLLAGNIER, Renaud PONS, Marie SOUBRANE, Hervé BOULAIS, Yoann LAGIER, Maryse XAUSA FRANÇOIS, Natalia SERTOUR, Solange MICHEL, Thomas SCHWARZ, Aurélie POYAU, Gabriel LÉON, Francine DAERDEN.

Étaient représentés :

Brigitte LASSERRE donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;
Sandrine CORDIER donne pouvoir à Catherine VALDENAIRE ;
Florian DAZIN donne pouvoir à Thomas SCHWARZ ;

Absents excusés :

Brigitte LASSERRE, Sandrine CORDIER, Florian DAZIN.

Secrétaire de séance : Émilie DESMOULINS

Rapporteur : Émilie DESMOULINS

L'Appel à Projets (AAP) « Continuités cyclables » publié par l'Etat dans le cadre du Plan Vélo et Mobilités Actives lancé par le 1^{er} ministre le 20 décembre 2019, s'inscrit dans une démarche d'accompagnement des territoires dans la définition et la mise en œuvre de leur politique cyclable. Celui-ci a également pour objectif de porter à 9 % la part modale du vélo comme mode de transport sur l'ensemble du territoire d'ici 2024. La commune y est éligible car il s'adresse à l'ensemble des collectivités. Elle peut donc y répondre pour prétendre à des financements d'actions visant à résoudre une discontinuité dans l'itinéraire reliant la Zone d'Activité Sud au centre-ville de Briançon. Afin de répondre de manière complète et juste à cet appel à projet, la Région Sud apporte son soutien aux communes en finançant les études préalables nécessaires à l'établissement du dossier de demande de subventions.

La commune de Briançon, déjà lauréate de cet appel à projet en 2019 avec la réalisation de la passerelle piétons cycles sous le pont de la RN 94, désire répondre de nouveau à cet AAP « Continuités cyclables » et envisage de saisir cette opportunité donnée par la Région Sud afin d'établir un dossier de demande de subventions répondant aux exigences de cet appel à projets.

Le plan de financement de ces études s'établit comme suit :

Région (50%)	15 000 €
Autofinancement (50%)	15 000 €
Total	30 000 € HT

Ceci exposé,

Vu les travaux de la commission Environnement, Transports, Déplacements et Travaux, réunie le 1^{er} décembre,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De valider l'enveloppe financière de l'opération et de décider de sa réalisation ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions les plus élevées possibles auprès des organismes et instances susceptibles de participer au financement de cette opération ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, son représentant à signer, au nom et pour le compte de la ville, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE PREND PAS PART AU VOTE : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

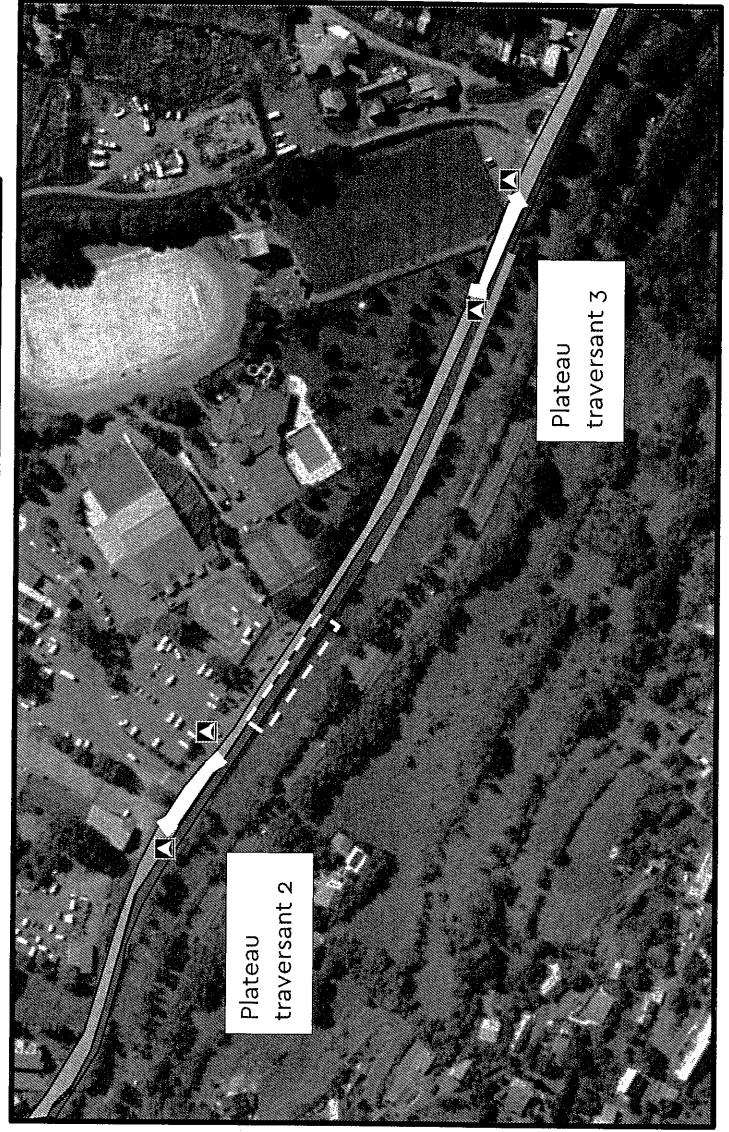
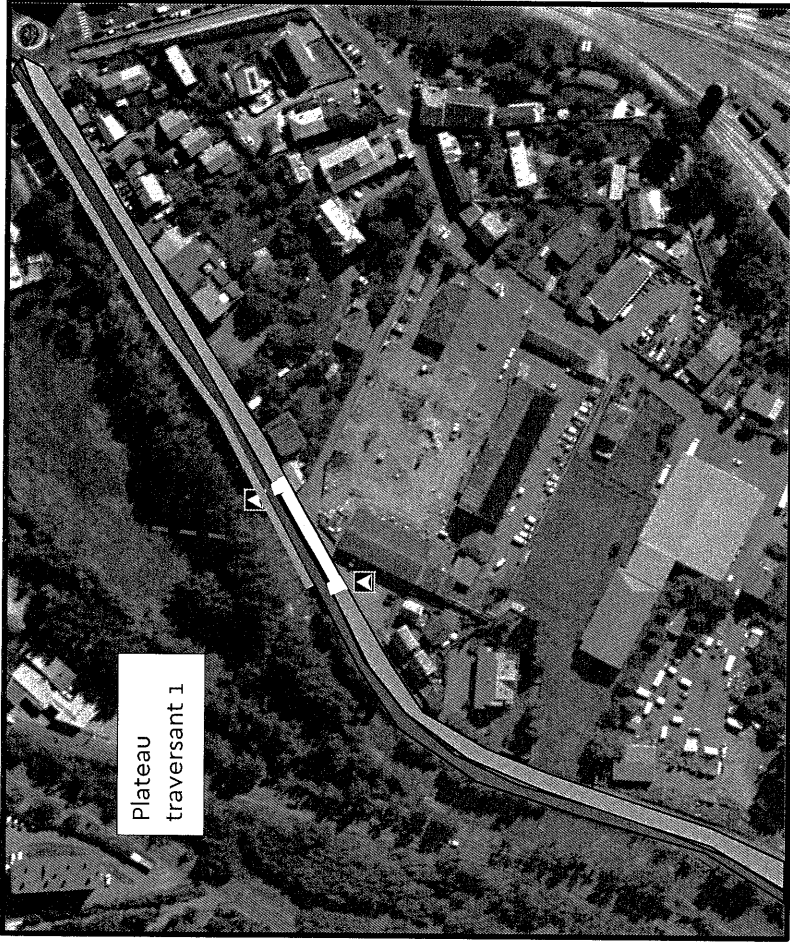
TRANSPORTS DEL 2020.12.09/193

PUBLIÉ LE **14 DEC. 2020**





POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Le Maire
Arnaud MURGIA





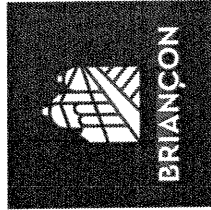
Aménagement de voirie de l'Avenue Jean Moulin-RD36b

-  Linéaire d'aménagement projeté
 -  Voie cyclable bidirectionnelle existante
 -  Ouvrage de soutènement nécessaire à l'élargissement de la plateforme
 -  Linéaire d'aménagement projeté
- Zone de déchargement de la neige

Aménagement de voirie de l'Avenue

Jean Moulin

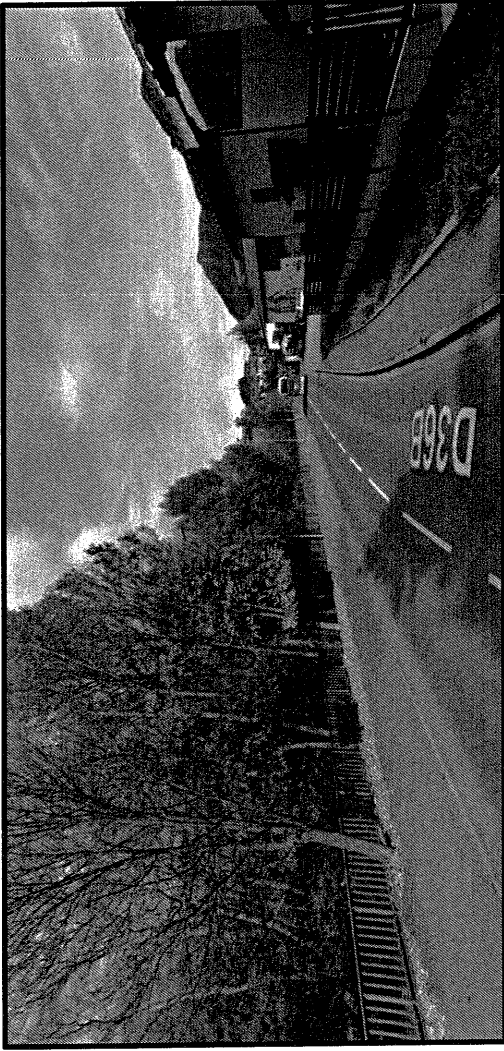
Plateau traversant n°1



REÇU LE

15 DEC. 2020

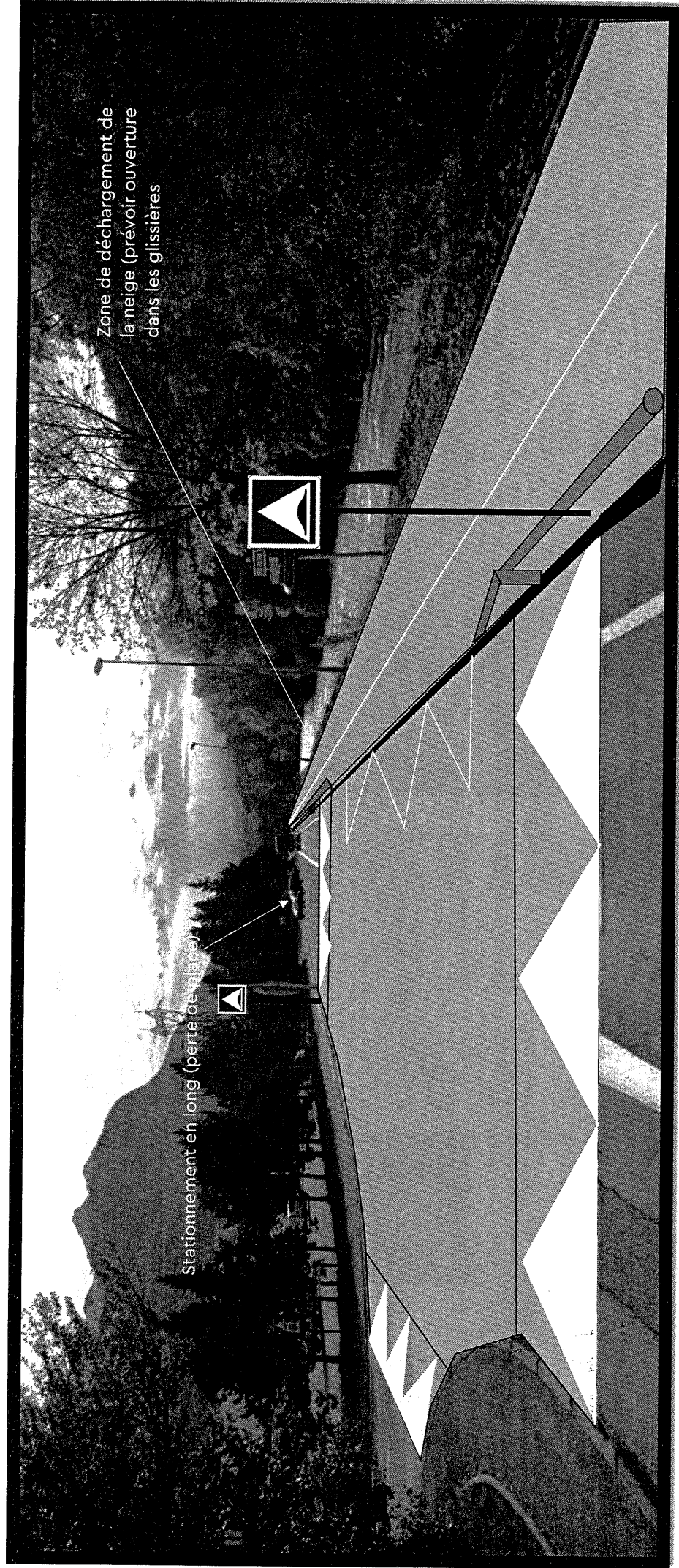
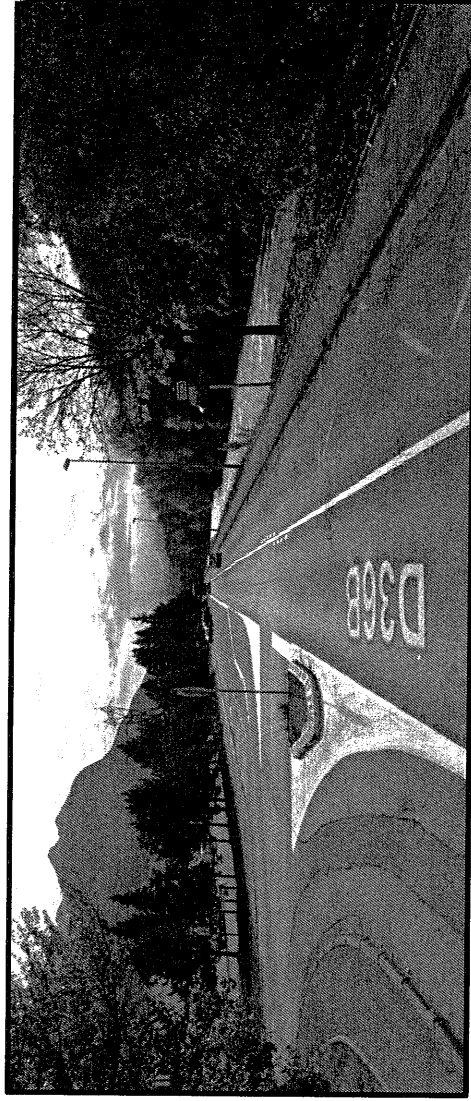
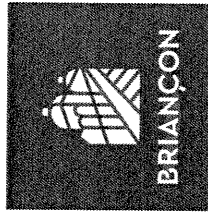
SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON



Aménagement de voirie de l'Avenue

Jean Moulin

Plateau traversant n°2



Aménagement de voirie de l'Avenue

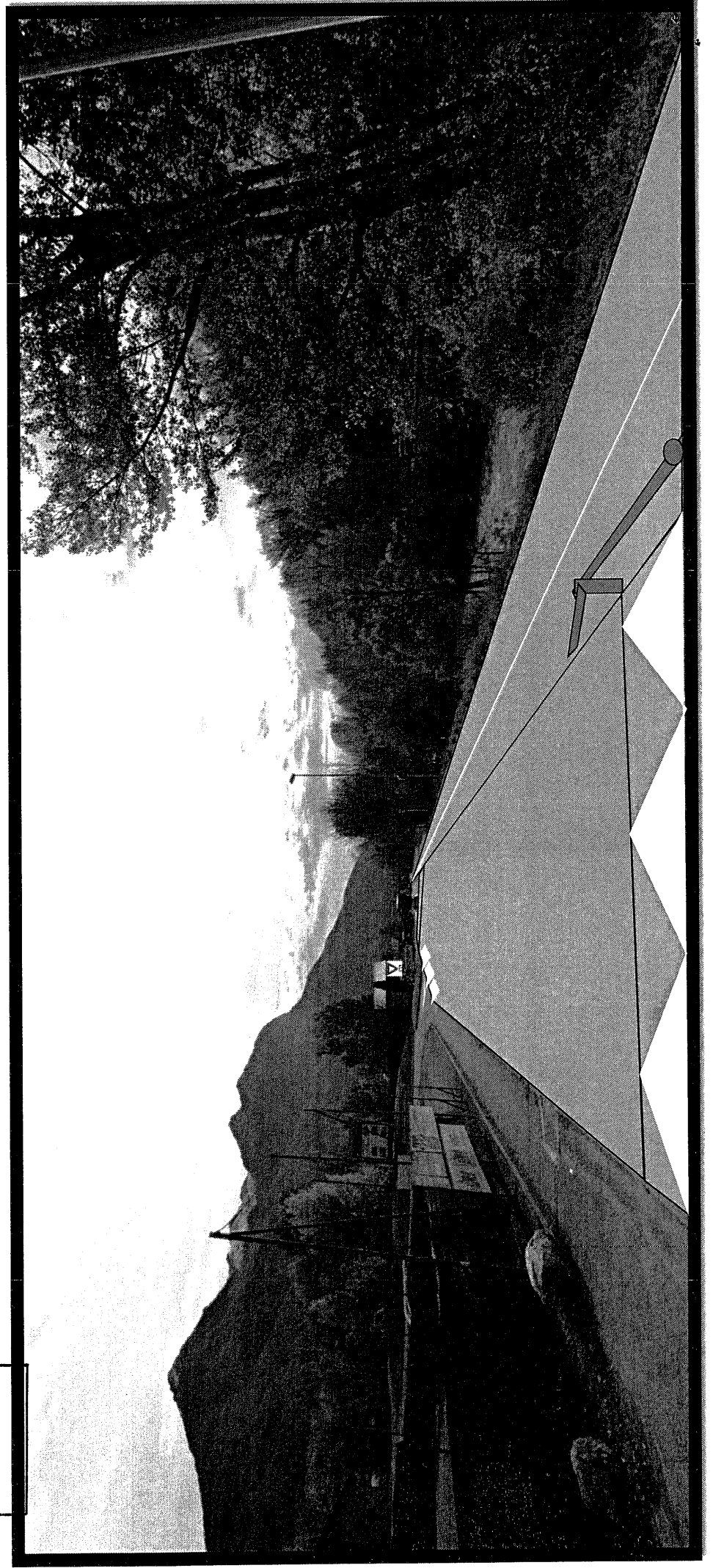
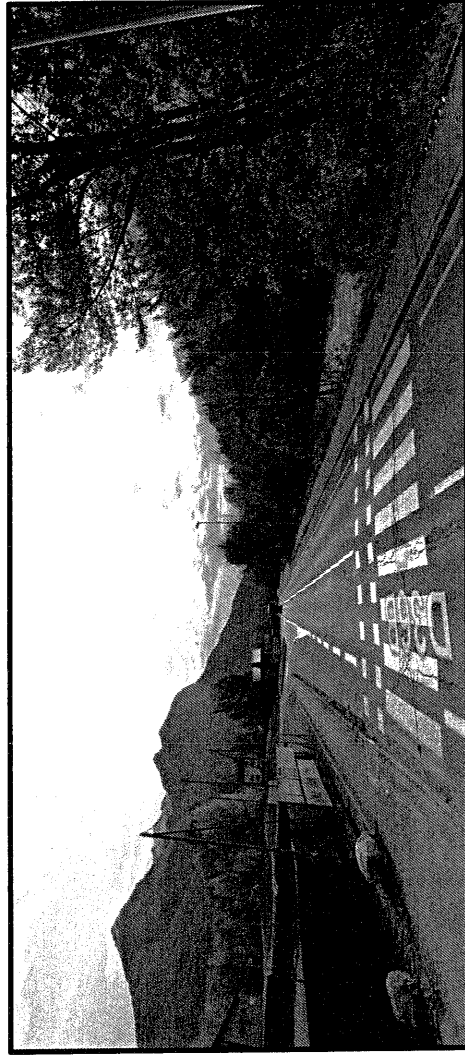
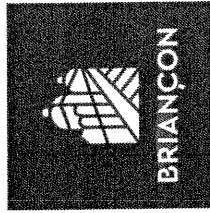
Jean Moulin

Plateau traversant n°3

SOUS-PREFECTURE
DE BRIANÇON

15 DEC. 2020

REÇU LE



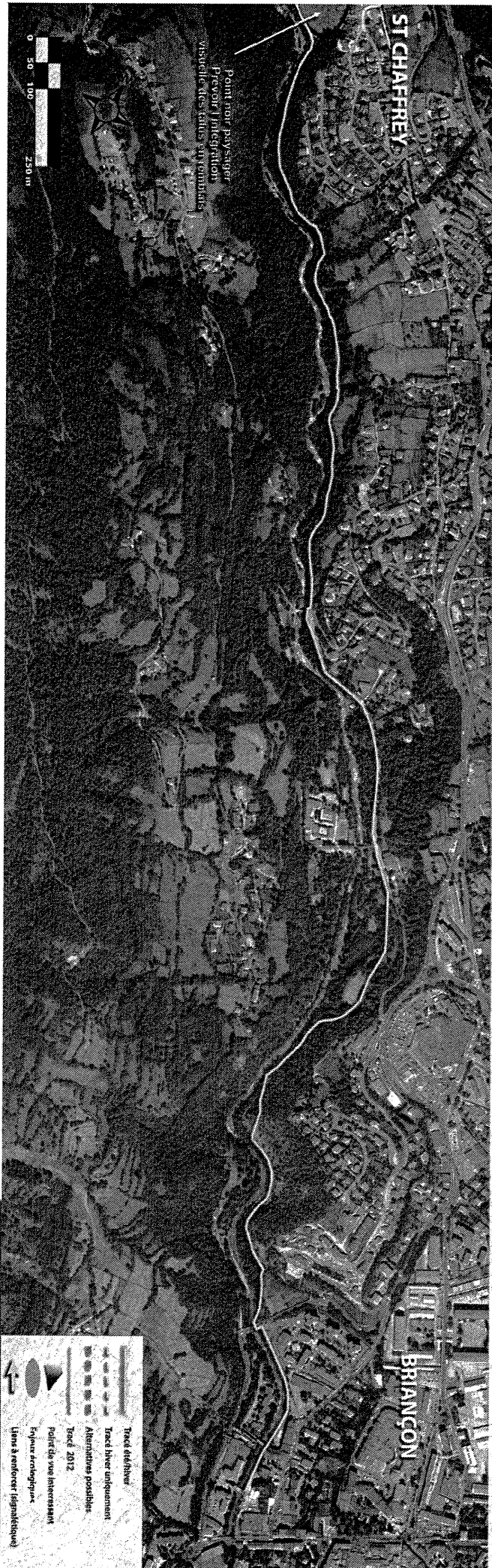
REÇU LE
15 DEC. 2020
 SOUS-PREFECTURE
 DE BRIANÇON

Le tracé du projet

LA VIA GUISSANE

PROPOSITIONS DE TRACÉS

Planche 06/06



Le tracé du projet

